Nations Unies E/CN.6/2019/NGO/136

Conseil économique et social

Distr. générale
4 décembre 2018
Français
Original : arabe

Commission de la condition de la femme
Soixante-troisième session
11-22 mars 2019
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle »

Déclaration présentée par la Working Women Association, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

18-20737X (F) 241218 241218

Merci de recycler

Déclaration

Working Women Association

La Working Women Association au Soudan est une organisation de la société civile ayant pour mission d'améliorer les capacités de la femme active sur les plans professionnel et intellectuel et de l'autonomiser sur le plan économique. Elle compte parmi ses membres 350 000 femmes actives dans les deux secteurs public et privé, qui représentent 80 % des travailleurs dans l'enseignement et 67 % de ceux de la fonction publique.

L'association a contribué à l'exécution de nombreux projets ayant trait au système de protection sociale, à l'accès aux services publics, à l'autonomisation de la femme active et à la réalisation de l'égalité entre les sexes.

Afin de renforcer les services de santé et les droits en matière de procréation, de créer une société exempte de problèmes de santé et de réaliser un développement durable, l'association a mis en œuvre de nombreux programmes.

Programmes de changement en matière de santé

L'association a exécuté le projet garantissant la présence d'une sage-femme dans chaque village dans le cadre de sa planification stratégique et de ses plans relatifs à la santé maternelle et infantile. En collaboration avec le Ministère de la santé, une première réunion de femmes actives dans le secteur de la santé a eu lieu en mars 2008 sur le thème de la réduction de la mortalité maternelle avant, pendant et après l'accouchement. Plusieurs documents y ont été examinés, portant notamment sur le rôle de la femme médecin dans le développement durable. À cette occasion, 250 sages-femmes ont obtenu un diplôme.

L'association a en outre dispensé une formation aux sages-femmes, compte tenu de l'augmentation du taux de mortalité maternelle qui a été estimé à environ 500 décès pour 100 000 naissances, selon l'enquête sur la maternité effectuée en 1999. Étant donné que 85 % des accouchements ont lieu par l'intermédiaire de sages-femmes, il a fallu améliorer les compétences et la qualité des services offerts par ces travailleuses dans les situations suivantes : grossesse normale (sans complications), accouchement, soins postnatals, soins aux nouveau-nés et détection des anomalies et de l'urgence chez les nouveau-nés et les mères avant, pendant et après l'accouchement et aiguillage vers les hôpitaux où les soins nécessaires peuvent être dispensés.

Projet de soins de santé primaires

Ce projet a vu le jour en raison de l'apparition de nombreux cas de paludisme résultant du manque d'accès aux services de beaucoup de citoyens vivant à la campagne, de l'absence d'eau salubre dans certaines zones, de la propagation des maladies liées à la malnutrition et du manque de connaissances sanitaires. Le projet a porté sur l'amélioration de l'environnement, la sensibilisation à une alimentation saine, l'immunisation contre les maladies infantiles, le traitement des malades, le pourvoi des médicaments essentiels au traitement et la sensibilisation des citoyens en matière de santé.

Projet sur la santé procréative

Ce projet a porté sur la santé globale, corporelle, mentale et sociale, relative à la procréation et aux caractéristiques de l'appareil génital, y compris la sensibilisation à l'importance des soins de santé avant le mariage, la lutte contre les pratiques néfastes (mutilation génitale féminine), la lutte contre les maladies sexuellement

transmissibles, le dépistage de la stérilité et de ses causes et les services de planification familiale et de soins de santé destinés aux jeunes et aux adolescents.

Projet sur la maternité sans risques

Ce projet a été mis en place en raison de l'augmentation des taux de mortalité maternelle et des nouveau-nés. Il a fait connaître l'importance d'une alimentation saine pour la femme enceinte, de la lutte contre le tabagisme, de la vaccination contre le tétanos, de la consultation médicale régulière, de la période suffisante de repos qu'il faut accorder à la femme après l'accouchement, de l'allaitement juste après l'accouchement, du suivi médical postnatal et de l'allaitement naturel.

Le projet vise à renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, comme moyen d'autonomiser la femme active.

L'informatique est un domaine vaste qui englobe le traitement et la gestion des données, surtout dans les grandes organisations, à l'aide de programmes qui permettent de transférer, de stocker, de protéger, de traiter, d'envoyer et de récupérer les données dont on a besoin.

Théoriquement, l'autonomisation consiste à transformer les rapports de pouvoir de manière à donner à chacun la possibilité de prendre des initiatives et des décisions et d'avoir plus de contrôle sur sa propre vie. Elle suppose en outre que les systèmes sociaux, économiques et politiques renoncent à une part de leur pouvoir et donnent l'occasion aux personnes et aux groupes marginalisés de participer à la prise de décisions et de jouer un rôle déterminant dans la société.

La technologie de l'information et des communications contribue considérablement à assurer les données susceptibles d'accroître les possibilités économiques offertes aux femmes, en particulier à celles qui travaillent. Les téléphones portables et intelligents, notamment, permettent d'accéder à des informations dont on peut tirer parti dans tous les domaines.

L'association s'est employée à autonomiser les femmes techniquement en adoptant le projet de distribution d'appareils électroniques et d'ordinateurs, en réalisant des programmes d'éradication de l'analphabétisme technologique et en renseignant les femmes actives sur les avantages du paiement électronique afin de faire progresser l'État vers l'adoption de l'administration en ligne.

Tout en s'occupant de l'accès aux services publics et aux infrastructures durables aux fins de la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'autonomisation des femmes et des filles, l'association a pris les initiatives exposées ci-après dans tous les États du Soudan.

- L'association a signé des mémorandums d'accord avec la banque d'épargne et la société ouvrière de financement des projets productifs lancés à titre personnel ou collectif par des femmes actives. Au total, 15 485 projets productifs d'un montant de 15 992 476,8 livres soudanaises ont été appuyés et le programme se poursuit.
- L'association a signé un mémorandum d'accord avec la société ouvrière de microfinancement afin de former les femmes actives à l'agriculture domestique et de les encourager à utiliser l'espace dont elles disposent pour produire des aliments exempts de produits chimiques. Elle a aussi exploité les espaces vides dans les établissements scolaires pour y planter des légumes.
- L'association a organisé des ateliers de boulangerie en collaboration avec la société Siqa de productions alimentaires. Au total, 39 323 femmes actives y ont participé.

- L'association a consacré des stages à la production alimentaire, au cours desquels 1 500 femmes actives ont participé à la fabrication de divers aliments en remplaçant la viande per des légumes.
- L'association a consacré de nombreuses séances de formation au recyclage afin d'enseigner la manière de tirer parti des restes et de réduire la quantité de déchets.
- Par l'intermédiaire du secrétariat économique, l'association a organisé des marchés caritatifs afin d'assurer les produits de consommation aux prix officiels et subventionnés et d'alléger ainsi le fardeau financier qui pèse sur les travailleurs.
- Le secrétariat économique de l'association supervise l'organisation de foires pendant les fêtes dans les diverses localités.
- Par l'intermédiaire des municipalités de Khartoum et des autres localités fédérales, le secrétariat économique a inauguré la mise en place de comptoirs de vente directe aux prix de la production, les usines et les sociétés de production ayant accepté que leurs produits soient proposés directement aux femmes actives sur les lieux de travail.
- Le secrétariat a poursuivi la mise en œuvre de la directive présidentielle relative à la surveillance des comptoirs de vente d'articles de consommation situés sur les lieux de travail où les denrées alimentaires sont proposées aux travailleurs moyennant un remboursement à crédit à des conditions favorables.
- L'association a organisé un certain nombre de forums à l'intention des femmes actives dans les secteurs professionnels. De nombreuses recommandations visant à améliorer le comportement professionnel ont été faites, notamment par le forum sur la santé, qui a recommandé en particulier la mobilisation en faveur de la santé, le forum agricole et le forum économique. L'association a organisé également des forums destinés aux femmes travaillant dans le secteur libéral (non structuré) afin de retenir les femmes actives dans ce secteur, de les intégrer au processus de développement et de faire en sorte que leurs droits soient sauvegardés. Les femmes travaillant dans le secteur libéral ont été également prises en compte dans les mémorandums signés par l'association en ce qui concerne le microfinancement.
- L'association a lancé des projets de vente à crédit d'appareils électriques et de meubles modernes afin de faciliter les tâches accomplies par les femmes et de leur faire économiser du temps. Elle a également assuré la vente de bonbonnes de gaz au prix officiel par l'intermédiaire de nombreuses sociétés. En outre, l'association organise tous les ans des expositions d'uniformes scolaires et de cartables à l'intention des enfants de travailleurs en encourageant les parents à s'en approprier les moyens de production. Ainsi, 10 781 projets de production ont pu être pris en charge par des travailleurs.
- L'association a élaboré le projet de repas pour enfants dans les garderies qui a été approuvé par le service de normalisation et de métrologie afin d'assurer une alimentation suffisante aux enfants de travailleuses pris en charge dans ces établissements et préparé des petits déjeuners pour les écoliers.
- Afin de favoriser l'intégration sociale, l'association a organisé de nombreux convois, y compris les convois de vêtements d'hiver destinés aux zones reculées, les convois de lutte contre les conséquences des inondations dans les divers États du Soudan, les convois de soutien du cycle scolaire annuel et les convois de provisions et d'ustensiles de cuisine consacrés au retour volontaire dans l'État d'origine.

- L'association a publié plusieurs brochures sur la santé, la religion et le droit.
- Elle a contribué concrètement à la distribution de sacs alimentaires pendant le Ramadan aux travailleurs, gratuitement aux groupes vulnérables et au prix de revient dans la plupart des autres cas.
- L'association a utilisé des plateformes de réseaux sociaux à diverses occasions pour s'adresser aux retraitées et leur offrir une aide en espèce et en nature.
- Elle a organisé 77 conférences sur les méfaits des stupéfiants et les moyens de traiter la toxicomanie, en coopération avec le Ministère de l'intérieur.

Les activités ci-après ont été également menées :

- Hommage et octroi d'un appui financier aux retraitées de la fonction publique.
- Projet d'appui et de secours aux familles déplacées dans l'État du Kordofan méridional.
- Projet de lutte contre les catastrophes et d'amélioration de l'environnement dans les divers États.
- Projet de manuel scolaire dans l'État du Kordofan méridional.
- Projet de distribution de vêtements aux femmes déplacées dans certains États.
- Organisation d'un convoi pour l'État du Kordofan méridional dans le cadre des programmes de retour volontaire.
- L'association a organisé régulièrement des tribunes culturelles où des questions d'actualité ont été abordées d'un point de vue analytique par de nombreux spécialistes. Elle a notamment examiné la question des travailleurs migrants et celle du système horaire soudanais appelé al-boukour qui a été ensuite modifié et ramené à la normale. Elle a examiné aussi la charte de la famille musulmane.
- Le secrétariat de l'association a réalisé un programme éducatif associé à des cours de formation sur l'importance de l'examen périodique des seins et de l'orientation des personnes touchées vers les centres de traitement. Ce programme est régulier et a lieu en octobre tous les ans.
- Dans le cadre du renforcement des capacités de la femme active, le secrétariat propose aux travailleuses une formation à titre gratuit à l'intérieur du pays. Il a également organisé des stages à l'étranger, à savoir en Turquie, en Malaisie, en Arabie saoudite et en Égypte, et deux stages gratuits en Chine. Y ont été abordés les programmes et les projets de lutte contre la pauvreté au titre de l'objectif de l'association relatif à l'ouverture et à l'acquisition de compétences (objectif premier des objectifs de développement durable).
- En ce qui concerne les législations et les droits de l'homme, l'association s'est employée à renseigner les femmes actives au sujet des lois du travail et de la situation de la femme et de ses droits dans les conventions internationales afin de l'autonomiser et de la faire participer davantage à la transformation sociale et économique grâce à l'égalité des chances et à l'élimination des obstacles et à la garantie d'un travail décent. Pour atteindre ces objectifs, le secrétariat a organisé un atelier sur une loi unifiée en matière de protection et de rémunération, un atelier consacré aux droits des femmes dans les lois relatives à l'emploi et leur application et à l'explication de la situation de la femme dans les conventions internationales que le Soudan a ratifiées, ainsi que l'état de leur mise en œuvre. Des conseils juridiques sont également fournis à titre gratuit par le conseiller juridique de l'association et des éclaircissements au sujet de la loi

relative au travail et du règlement relatif à la fonction publique sont donnés dans le cadre d'ateliers.

Recommandations en faveur de l'autonomisation des femmes et des filles

- Créer et renforcer des partenariats entre les organisations de la société civile sur les deux plans régional et international afin de trouver les moyens de transférer les connaissances et d'assurer le financement nécessaire pour exécuter les programmes et les projets consacrés à la promotion et à l'autonomisation des femmes et des filles.
- Sensibiliser les femmes actives aux lois et conventions internationales et encourager la communauté internationale à promouvoir la nécessité de ratifier les conventions ayant trait à l'autonomisation des femmes et des filles.
- S'intéresser aux expériences des organisations de la société civile dans le domaine de la promotion et de l'autonomisation des femmes et des filles et les encourager.
- Encourager et inciter les femmes et les filles à intégrer les programmes liés au développement et à l'économie.

La Working Women Association remercie l'Organisation des Nations Unies et la Commission de la condition de la femme pour le soutien qu'elles apportent aux organisations de la société civile qui s'occupent de la situation des femmes et de leur autonomisation, conformément aux conventions internationales. Nous nous félicitons du fait que la Commission de la condition de la femme organise des réunions où les questions de promotion de la femme sont abordées et examinées de manière à favoriser l'échange des expériences fructueuses.